

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES PHYSIQUES NON DOMICILIÉES DANS LA
VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
ET
QUI SONT PROPRIÉTAIRES OU COPROPRIÉTAIRES
D'UN IMMEUBLE OU QUI SONT OCCUPANT OU COOCCUPANT
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DANS LA VILLE**

**SCRUTIN
DU 7 NOVEMBRE 2021**

Par cet avis public, la présidente d'élection annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Ville depuis le 1^{er} septembre 2020 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le formulaire approprié :
 - Si vous êtes le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le bureau de la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 20 octobre 2021.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le bureau de la présidente d'élection.

5. Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance. Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 (vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale (voir point 3.)). Votre demande sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

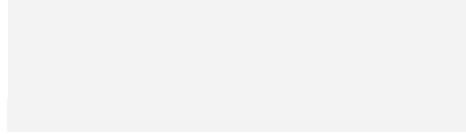
Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Bureau de la présidente d'élection
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
47, rue Jacques-Cartier
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4P9

Tél. : 450 747-1924

Courriel : elections2021@ville.valleyfield.qc.ca

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 8 septembre 2021.



Kim V. Dumouchel, avocate
Présidente d'élection